

ANTHELMINTICIDE[®] 15 %



Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 25-04-2022

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Bovins, ovins, porcins et volailles.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Traitement des infestations par les parasites suivants :

Chez les bovins et les ovins :

- Nématodes gastro-intestinaux :
Trichostrongylus spp,
Cooperia spp,
Ostertagia ostertagi (sauf larves inhibées),
Haemonchus spp,
Nematodirus spp,
Bunostomum spp,
Oesophagostomum spp,
Chabertia ovina (mouton).
- Strongles pulmonaires :
Dictyocaulus viviparus.

Chez les porcins :

- Nématodes gastro-intestinaux :
Ascaris suum,
Strongyloïdes ransomi,
Oesophagostomum spp.
- Strongles pulmonaires :
Metastrongylus spp.

Chez les volailles :

- Ascaridia spp*,
- Hétérakis spp*,
- Capilaria spp*,
- Amidostomum anseris* (oie).

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire profonde (bovins et ovins), sous-cutanée (porcins) ou orale (volailles).

Posologie



7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique par voie sous-cutanée, soit 1,2 mL pour 20 kg de poids vif sans dépasser 6 mL par animal.



7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique par voie intramusculaire profonde, soit 1,2 mL pour 20 kg de poids vif sans dépasser 30 mL par animal.



7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique par voie intramusculaire profonde, soit 1,2 mL pour 20 kg de poids vif sans dépasser 3 mL par animal.



20 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique par voie orale, soit environ 1,5 mL de solution par litre d'eau de boisson.

La quantité d'eau de boisson médicamenteuse consommée par les volailles dépend de leur état physiologique et clinique. Afin d'obtenir la posologie recommandée, la concentration en lévamisole doit être ajustée en conséquence.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notables

Un mL contient :

- Substance(s) active(s) :

Lévamisole (sous forme de chlorhydrate) 128 mg
(équivalent à 150,9 mg de chlorhydrate de lévamisole)

Excipient QSP 1 mL

Principes actifs / Molécule

Lévamisole

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste II

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :
Viande et abats : 3 jours.

Lait : en l'absence de limites maximales de résidus pour le lait, ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation, en lactation ou en période de tarissement ni chez les futures productrices de lait de consommation dans les 2 mois qui précèdent la mise-bas.

Œufs : en l'absence de limites maximale de résidus pour les œufs, ne pas utiliser chez les volailles pondeuses productrices d'œufs de consommation (4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci).

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : antiparasitaire interne.

Propriétés pharmacodynamiques

Le lévamisole est un nématodocide de la famille des imidazothiazoles. Il correspond à la forme lévogyre du tétramisole. Du fait de son mode d'action cholinomimétique par fixation sur les récepteurs de l'acétylcholine, il agit au niveau des ganglions nerveux du nématode entraînant ainsi une paralysie à l'origine de la mort du parasite. Le lévamisole n'a pas d'activité ovicide.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, la résorption digestive du lévamisole est rapide, le pic de concentration plasmatique est atteint en 2 à 4 heures.

Après administration parentérale, le lévamisole est rapidement absorbé, le pic de concentration plasmatique est atteint en 1 à 2 heures.

Il subit une métabolisation importante au niveau hépatique et est éliminé rapidement et majoritairement par voie urinaire sous forme de métabolites.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser dans le cas où l'on suspecte une résistance au lévamisole.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Ne pas utiliser chez les femelles laitières (voir la rubrique « Temps d'attente »).

Ne pas utiliser chez les volailles pondeuses (voir la rubrique « Temps d'attente »).

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans certains cas, possibilité de ptyalisme, diarrhée, agitation, trémulation.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Le poids corporel doit être évalué aussi précisément que possible avant de calculer la dose.

Des résistances peuvent se développer lors d'une utilisation fréquente et répétée.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Éviter tout contact direct avec la peau.

Bien se laver les mains après utilisation.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

Aucun effet tératogène n'a été observé avec le lévamisole chez l'animal de laboratoire (souris, rat et lapin).
Aucun effet tératogène ou embryotoxique n'a été rapporté chez les bovins, les ovins et les porcins.
La spécialité peut être utilisée chez la femelle pendant la gestation et l'allaitement.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

En cas de surdosage, les signes observés sont ceux résultant d'une stimulation du système nerveux parasympathique : hypersalivation, vomissements, diarrhée, polypnée et ataxie, tremblements, convulsions.
Les antidotes de choix sont l'atropine ou le glycopyrrolate.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

L'association du produit avec un agent anticholinestérasique, tels que les antiparasitaires externes organophosphorés doit être évitée.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.
Après ouverture : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

À conserver en dessous de 25 °C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

Laboratoires BIARD
3 rue de Lorraine
62510 ARQUES
FRANCE

Classification ATC Vet

- QP52AE01

Laboratoire



Laboratoires Biové S.A.S., membre
d'InoVet
3 rue de Lorraine
62150 ARQUES
Tél : 03.21.98.21.21
Contact : info@inonet.fr
<http://www.inonet.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5623753 1/1986

Date de première autorisation

1986-03-17

Présentation et quantité

ANTHELMINTICIDE® 15 % Flacon verre de 250 mL

Code GTIN : 03760161600064